



Fondation Rurale
de Wallonie

Commune de Florenville – PCDR

Réunion de CLDR – 25 janvier 2023

Rapport annuel 2022

Présents :

Commune : C. GODFRIN, bourgmestre.

FRW : B. ECHTERBILLE et A. THIRY ; agents de développement.

CLDR : voir liste en annexe.

Ordre du jour :

1. Rapport annuel 2022 (suivi des conventions et programmation triennale)
2. Divers

1. Rapport annuel 2022 (suivi des conventions et programmation triennale).

a. Objectifs du rapport annuel

- Proposer une vue d'ensemble sur l'Opération de Développement Rural en cours,
- Permettre à la DGO3 d'évaluer la dynamique de la commune.

C'est aussi une obligation légale pour :

- Assurer un suivi des opérations de développement rural,
- Justifier le bon usage de l'argent public.

Un rapport annuel est divisé en cinq parties. Nous nous concentrerons sur le suivi des conventions en cours et les deux dernières parties ; celles qui concernent la CLDR.

1. Situation générale de l'opération
2. Etat d'avancement des projets subventionnés en DR
3. Rapport comptable des projets DR terminés
4. Rapport de la CLDR
5. Programmation triennale

b. Suivi des conventions

Aménagement de la traversée de Florenville

- **Phase 3a** : la Bourgmestre explique que l'asphaltage de la rue du Miroir doit encore être terminé, mais on constate qu'il y a des difficultés pour tenir le calendrier. La couche finale devra être posée par l'entrepreneur après l'hiver mais cela risque de devoir nécessiter une correction de la sous-couche actuelle. La commune contrôle de près les travaux, l'architecte communal participant systématiquement à toutes les réunions de chantier. Terminer la rue du miroir permettra d'avancer sur les finitions et les derniers travaux nécessaires de cette phase 3a.
- **Phase 3b** : une réunion est prévue le 3 février. Les commerçants ont introduit un recours par rapport au permis d'urbanisme qui, au stade actuel, ne suspend pas la procédure. La commune a désigné un avocat chargé de défendre les intérêts de la commune et de la Région wallonne. Le début des travaux se fera à partir du carrefour des trois Suzannes pour accroître la densification du parking. La seconde étape consistera en la construction de la halle car les subsides CGT sont les plus limités dans le temps. Ensuite, les travaux d'aménagement du reste de la Place débiteront. La dernière partie de ces travaux seront ceux qui se feront de manière concomitante avec le SPW routes et infrastructures.

Maison de village de Sainte-Cécile

- Approbation de l'avant-projet le 31 août 2022 par la CLDR.
- Stade projet avec dépôt de la demande de permis.

- Le dossier pour la demande de permis est actuellement incomplet, l'auteur travaille dessus afin de le compléter au plus vite.
- Le dossier projet doit être déposé à l'administration pour le 08 mars.

Extension de la maison de village de Fontenoille

- Le dossier de demande de convention a bien été rentré lors de la session de septembre 2022. En attente de la signature de la Ministre.
- Les participants s'interrogent sur le caractère définitif du choix en matière de chauffage du bâtiment. La commune reste attentive à ce que l'on pose des techniques durables en matière de chauffage.
- Une question est posée concernant les délais de réalisation des travaux. La FRW répond que c'est difficile d'évaluer ceux-ci tant que la ministre n'a pas signé la convention. Il y a une volonté des représentants communaux de pouvoir mener ce projet dans les meilleurs délais. La suspension des réservations de la salle durant la période des travaux sera plus facile à définir ultérieurement, notamment quand on sera au stade adjudication.

Plage de Lacuisine et plage de Martué

- La commune doit passer au prochain conseil communal l'appel pour désigner le ou les auteurs pour ces deux projets. Pour information, la FRW pourra transmettre les documents portant sur les projets du bureau GLS et ceux d'Impact. Lors de la finalisation du PCDR, les participants avaient rappelé leur volonté d'avoir des espaces moins minéralisés, notamment en ce qui concerne la plage de Martué.

c. Bilan de la CLDR

- ✓ 09 février 2022 : RA et suivi de conventions
- ✓ 16 mars 2022 : Speed dating des associations
- ✓ 06 juillet 2022 : Demande de convention – Fontenoille
- ✓ 31 août 2022 : Approbation avant-projet Sainte-Cécile
- ✓ 11 octobre 2022 : Réunion avec le comité de la future maison de village de Sainte-Cécile (ROI)
- ✓ 25 janvier 2023 : RA et suivi de conventions

La CLDR s'est réunie à plusieurs reprises lors de cette année 2022 : tant pour suivre les différents projets en cours, que pour initier des demandes de convention ou lancer une nouvelle action.

Cette année, la CLDR a souhaité travailler sur la question du monde associatif. Une réunion a été organisée afin de présenter les différents outils communaux existants et de permettre aux associations présentes de discuter entre eux.

Au niveau de sa composition, plusieurs membres ayant démissionné au cours de l'année, le CLDR est composé de 19 personnes (6 personnes pour la quart communal et 13 citoyens). Il manque donc 5 citoyens afin de respecter l'équilibre.

La CLDR accueille aujourd'hui trois nouveaux membres : Bienvenue à eux !

- ➔ Si vous connaissez des gens intéressés, n'hésitez pas à nous transmettre leurs coordonnées !

d. Programmation triennale

La CLDR a approuvé la programmation suivante :

- 2023 : Zone de convivialité à Martué & Zone de baignade de Lacuisine
- 2024 : Ferme Trinteler (Florenville)
- 2025 : Fondation Marci (Chassepierre)

Remarques :

- ✓ Le souhait de la majorité des participants a été de placer la ferme Trinteler en 2024 et la Fondation Marci en 2025.
- ✓ *Demande portant sur un bâtiment non repris dans le PCDR.* La salle du village de Lacuisine se dégrade rapidement. Il serait nécessaire de faire quelques travaux en urgence. Des représentants de la commune ont récemment visité les lieux, car il y a une demande de la part des jeunes du villages de pouvoir occuper le bâtiment. D'après la Bourgmestre, les travaux ne seraient pas forcément conséquents. La création d'un espace couvert complémentaire serait à réfléchir.

e. Programme de travail de la CLDR

La CLDR a défini le programme de travail suivant pour l'année 2023 :

- ✓ Suivi des conventions en cours
- ✓ Préparation des nouvelles conventions
- ✓ Continuer l'action « Associations » (réunions dans les villages ?)
- ✓ Présentation du nouveau Parc National en CLDR
- ✓ Travailler sur l'accès à la Terre en favorisant la rencontre des acteurs locaux

2. Divers

- La FRW fera parvenir aux nouveaux membres un descriptif des missions de la CLDR, un mini PCDR et le lien pour le PCDR complet sur le site communal.

*Alexandra Thiry et Bruno Echterbille,
Agents de développement,
Fondation Rurale de Wallonie.*

ANNEXE

Liste de présence (10)

Nom	Prénom
Besure	Patrick
Bouvy	Laurent
Dalozé	Frédéric
Godfrin	Caroline (bourgmestre)
Henriet	Christian
Kaloo	Marie Annabelle
Lefèvre	Lionel
Michaelis	François
Poncin	Marc
Watelet	Serge